

Séance ordinaire du 12 janvier 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi douze janvier deux mille vingt et un à dix heures vingt-trois, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Matthieu Boivin, directeur du Bureau de la mairie, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Ann-Sophie Harvey, attachée politique et responsable des communautés du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-00-08

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 12 janvier 2021.

CE-2021-00-09

Financement de la dépense additionnelle relative au détournement d'une conduite pluviale (phase 2, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision GEN-2020-120](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative au détournement d'une conduite pluviale (phase 2, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) au montant maximal de 20 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-57.

CE-2021-00-10**Aide financière à des organismes de la communauté**
[Document d'aide à la décision DVC-ART-2021-001](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2021-01, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-00-11**Aide financière à des organismes de la communauté**
[Document d'aide à la décision DVC-ART-2021-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2020-002, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2021-00-12**Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques de Tourisme Québec pour l'édition 2021 de l'événement *Surface***
[Document d'aide à la décision DVC-ART-2021-003](#)

Il est résolu de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques de Tourisme Québec pour l'édition 2021 de l'événement *Surface* et désigner le chef du Service des arts et de la culture de la Direction de la vie communautaire à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis relatif à demande d'aide financière.

CE-2021-00-13**Dépôt du rapport de la séance de la commission consultative de la culture du 10 décembre 2020 et consultation du milieu culturel**
[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2020-008](#)

Le rapport de la séance de la commission consultative de la culture tenue le 10 décembre 2020, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu d'entériner la recommandation de la commission consultative de la culture et de décréter qu'une consultation du milieu culturel se tiendra à l'hiver 2021, telle qu'elle est précisée en annexe à la fiche de prise de décision DVC-BIB-2021-008, compte tenu du contexte de la pandémie de la COVID-19 et de l'échéancier prévu avec le ministère de la Culture et des Communications pour le renouvellement de l'entente de développement culturel.

CE-2021-00-14**Aide financière au Service d'entraide de St-Rédempteur inc. et à la Maison**

de la famille Chutes Chaudière

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-029](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non récurrente de 5 720 \$ au Service d'entraide de St-Rédempteur inc. et de 6 800 \$ à la Maison de la famille Chutes Chaudière, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne en période de la pandémie de la COVID-19, à même le *Fonds de prévoyance destiné aux organismes ciblés pour leur offre de services essentiels directs auprès des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité.*

CE-2021-00-15

Règlement modifiant le Règlement RV-2016-15-38 instaurant un programme complémentaire au programme *AccèsLogis Québec* de la Société d'habitation du Québec

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-030](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2016-15-38 instaurant un programme complémentaire au programme *AccèsLogis Québec* de la Société d'habitation du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2020-030. Ce règlement a pour objet d'apporter certaines modifications au programme municipal d'aide financière complémentaire au programme *AccèsLogis Québec* de la Société d'habitation du Québec dont notamment la modification de certains termes et définitions, l'ajout de l'octroi d'un crédit de taxes foncières dans les différentes formes d'aide financière et la modification du nombre de versements de l'aide financière sous forme monétaire.

CE-2021-00-16

Abrogation de la résolu CE-2020-05-75 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente, abrogation de la résolution CV-2019-08-77 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot et affectation du fruit de la vente », abrogation de la résolution CV-2020-00-57 « Avenant à l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie supplémentaire du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, affectation du fruit de la vente et confirmation relative l'utilisation de cette partie de lot », abrogation de la résolution CE-2019-13-06 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente et refus d'une autre offre d'achat » et abrogation de la résolution CE-2020-00-82 « Avenant à l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie supplémentaire du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, affectation du fruit de la vente, confirmation relative l'utilisation de cette partie de lot et modification de la résolution CE-2019-13-06 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente et refus d'une autre offre d'achat » », abrogation de la résolution CV-2020-04-33 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot,

affectation du fruit de la vente, abrogation de la résolution CV-2019-08-77 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot et affectation du fruit de la vente » et abrogation de la résolution CV-2020-00-57 « Avenant à l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie supplémentaire du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, affectation du fruit de la vente et confirmation relative l'utilisation de cette partie de lot » » et remboursement du dépôt
[Document d'aide à la décision DEV-2021-002](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2020-05-75 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente, abrogation de la résolution CV-2019-08-77 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot et affectation du fruit de la vente », abrogation de la résolution CV-2020-00-57 « Avenant à l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie supplémentaire du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, affectation du fruit de la vente et confirmation relative l'utilisation de cette partie de lot », abrogation de la résolution CE-2019-13-06 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente et refus d'une autre offre d'achat » et abrogation de la résolution CE-2020-00-82 « Avenant à l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie supplémentaire du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, affectation du fruit de la vente, confirmation relative l'utilisation de cette partie de lot et modification de la résolution CE-2019-13-06 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente et refus d'une autre offre d'achat » ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2020-04-33 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente, abrogation de la résolution CV-2019-08-77 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot et affectation du fruit de la vente » et abrogation de la résolution CV-2020-00-57 « Avenant à l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie supplémentaire du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, affectation du fruit de la vente et confirmation relative l'utilisation de cette partie de lot » » et de rembourser le dépôt de 30 566,36 \$ à 9414-9838 Québec inc.

CE-2021-00-17

Contrat de prêt à usage à intervenir avec Club auto-neige Rive-Sud inc. pour le prêt d'une partie des lots 2 894 446, 2 849 447, 3 283 331 et 3 283 332 du cadastre du Québec pour le passage de motoneiges (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision DEV-2021-010-R-1](#)

Il est résolu de conclure le contrat de prêt à usage à intervenir avec le Club auto-neige Rive-Sud inc. concernant le prêt à celui-ci d'une partie des lots 2 894 446, 2 849 447, 3 283 331 et 3 283 332 du cadastre du Québec pour le passage de motoneiges, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision

DEV-2021-010-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à ce contrat de prêt à usage et à la présente résolution.

CE-2021-00-18

Option de prolongation du contrat pour la disposition de sols contaminés pour divers projets municipaux 2018-2020 (regroupement des lots 1, 2, 3, 5, 6 et 8)

[Document d'aide à la décision APP-2020-146](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler le contrat pour la disposition de sols contaminés pour divers projets municipaux 2018-2020 (regroupement des lots 1, 2, 3, 5, 6 et 8) pour une dépense estimée à 167 283,33 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres 2018-50-41 et à la soumission produite par l'adjudicataire.

CE-2021-00-19

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour les travaux de réfection de la bibliothèque Pierre-Georges-Roy et modification du contrat

[Document d'aide à la décision APP-2020-194](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour les travaux de réfection de la bibliothèque Pierre-Georges-Roy, au montant maximal de 74 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

Il est également résolu de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels pour les travaux de réfection de la bibliothèque Pierre-Georges-Roy (appel d'offres 2015-55-88), attribué par la résolution CV-2016-01-71, au montant de 46 675 \$ avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2020-194.

CE-2021-00-20

Rejet de la soumission et annulation de l'appel d'offres pour la fourniture de services professionnels en matière de gestion des risques et de gestion du portefeuille d'assurance de dommages de la Ville et du portefeuille d'assurance de dommages des organismes bénévoles, prolongation de contrats et modification du contrat pour la fourniture de services professionnels en conseils stratégiques en matière de gestion des risques et d'assurance de dommages de la Ville et des organismes bénévoles (lot 2)

[Document d'aide à la décision APP-2021-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'annuler l'appel d'offres 2020-55-106 pour la fourniture de services professionnels en conseils stratégiques en matière de gestion des risques et de gestion du portefeuille d'assurance de dommages de la Ville et du portefeuille d'assurance de dommages des organismes bénévoles et de rejeter, à toutes fins que de droit, la soumission reçue le 23 novembre 2020.

Il est également résolu :

- de prolonger, jusqu'au 31 décembre 2021, le contrat pour la fourniture de services professionnels en conseils stratégiques en matière de gestion des risques et d'assurance de dommages de la Ville et des organismes bénévoles (lot 1, appel d'offres 2016-55-08);
- de prolonger, jusqu'au plus tard le 31 mai 2021, le contrat pour la fourniture de services professionnels en conseils stratégiques en matière de gestion des risques et d'assurance de dommages de la Ville et des organismes bénévoles (lot 2, appel d'offres 2016-55-08);
- de modifier le contrat pour la fourniture de services professionnels en conseils stratégiques en matière de gestion des risques et d'assurance de dommages de la Ville et des organismes bénévoles (lot 2), attribué par la résolution CE-2016-03-83, au montant de 6 190 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2021-003.

CE-2021-00-21

Modification du contrat relatif à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la construction du bassin de rétention du ruisseau Sans-nom (chemin des Forts, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2021-004](#)

Il est résolu de modifier le contrat relatif à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la construction du bassin de rétention du ruisseau Sans-nom (chemin des Forts, secteur Lévis) (appel d'offres 2019-55-27), au montant de 8 734,50 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2021-004.

CE-2021-00-22

Financement de la dépense relative au contrat pour la reconstruction du poste de pompage Kennedy (secteur Lévis) et modification du contrat

[Document d'aide à la décision APP-2021-005](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au contrat pour la reconstruction du poste de pompage Kennedy (secteur Lévis) au montant maximal de 25 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-57.

Il est également résolu de modifier ce contrat (appel d'offres 2019-50-57), attribué par la résolution CE-2019-00-36, au montant de 21 491,06 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2021-005.

CE-2021-00-23

Financement relatif à la dépense additionnelle du contrat pour la fourniture et le remplacement des modules lamellaires des décanteurs de l'usine de

production d'eau potable du secteur Charny (appel d'offres 2020-50-64) et modification du contrat

[Document d'aide à la décision APP-2021-006](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative au contrat pour la fourniture et le remplacement des modules lamellaires des décanteurs de l'usine de production d'eau potable du secteur Charny au montant maximal de 20 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03.

Il est également résolu de modifier ce contrat (appel d'offres 2020-50-64), attribué par la résolution CE-2020-09-06, au montant de 47 875,74 \$ avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe la fiche de prise de décision APP-2021-006.

CE-2021-00-24

Modification du contrat pour la réfection des réfractaires du four de l'incinérateur

[Document d'aide à la décision APP-2021-007](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la réfection des réfractaires du four de l'incinérateur (appel d'offres 2020-50-08), attribué par la résolution CV-2020-02-94, au montant de 51 034 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2021-007.

CE-2021-00-25

Modification de l'acte de servitude concernant les lots 5 889 484 et autres du cadastre du Québec (rues du Marqueur et de la Toise, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-058](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renoncer au bénéfice de la servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout établi à l'acte notarié publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous le numéro 23 246 300, uniquement à l'égard des lots 5 889 484, 5 889 485, 5 889 514 et 6 365 743 du cadastre du Québec, conditionnellement à l'acquisition par la Ville, à titre gratuit, d'une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout sur une partie des lots 5 889 484, 5 889 485, 5 889 514 et 6 365 743 de ce cadastre, selon les conditions énoncées à l'annexe 3 de la fiche de prise de décision APP-GI-2020-058, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le demandeur et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-00-26

Bail à intervenir avec Le patro de Lévis inc. concernant la location de locaux à des fins communautaires dans l'immeuble situé au 6150, rue Saint-Georges (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-059](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le bail à intervenir avec Le patro de Lévis inc. concernant la location de locaux à des fins

communautaires dans l'immeuble situé au 6150, rue Saint-Georges (secteur Lévis), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-059, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à ce bail et à la présente résolution.

CE-2021-00-27

Bail à intervenir avec Dinamo construction inc. concernant la location d'une partie du lot 2 159 046 du cadastre du Québec (secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-062](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec Dinamo construction inc. concernant la location d'une partie du lot 2 159 046 du cadastre du Québec, à des fins d'espaces de stationnement temporaires, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-062, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à ce bail et la présente résolution.

CE-2021-00-28

Bail à intervenir concernant la location d'espaces de stationnement situés sur une partie des lots 2 433 293 et autres du cadastre du Québec (rue Dorimène-Desjardins, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-063](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir concernant la location d'espaces de stationnements situés sur une partie des lots 2 433 293, 2 433 306, 2 433 308 et 2 433 309 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-063, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à ce bail et la présente résolution.

CE-2021-00-29

Autorisation temporaire de passage sur le lot 6 273 891 du cadastre du Québec (rue de la Grève-Labonté, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-001](#)

Il est résolu de conclure l'autorisation temporaire de passage sur une partie du lot 6 273 891 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-001, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à cette autorisation et à la présente résolution.

CE-2021-00-30

Option de renouvellement du bail intervenu avec 9337-1888 Québec inc. concernant la location à des fins d'entrepôt d'une partie de l'immeuble situé au 264, avenue Taniata (secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-002](#)

Il est résolu d'exercer la première option de renouvellement d'une année du bail concernant la location à des fins d'entrepôt d'une partie de l'immeuble situé au 264, avenue Taniata (secteur Saint-Romuald), pour une dépense de 98 000 \$,

avant TPS et TVQ, le tout conformément aux conditions prévues au bail autorisé par la résolution CE-2020-03-44.

CE-2021-00-31

Modification des résolutions CE-2012-00-72 « Acquisition de servitudes sur une partie des lots 4 365 324 et autres du cadastre du Québec et renonciation au bénéfice de servitudes (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) » et CV-2012-00-87 « Acquisition de servitudes sur une partie des lots 4 365 324 et autres du cadastre du Québec et renonciation au bénéfice de servitudes (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) »

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-003](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2012-00-72 « Acquisition de servitudes sur une partie des lots 4 365 324 et autres du cadastre du Québec et renonciation au bénéfice de servitudes (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) » par la suppression du 5^e paragraphe de l'alinéa.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2012-00-87 « Acquisition de servitudes sur une partie des lots 4 365 324 et autres du cadastre du Québec et renonciation au bénéfice de servitudes (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) » par la suppression du 5^e paragraphe de l'alinéa.

CE-2021-00-32

Nomination d'un capitaine à la surveillance du territoire à la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision GCH-2020-099](#)

Il est résolu de nommer monsieur David Francoeur au poste cadre policier de capitaine à la surveillance du territoire à la Direction du service de police, échelon 5, et aux autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à procéder au comblement de tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2021-00-33

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 29.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
